



Quelques *quelque(s)* en latin

Bernard Bortolussi

Pour citer cet article

Bortolussi Bernard (2010). Quelques *quelque(s)* en latin. Dans Tovina Lucia M. éd. *Déterminants en diachronie et synchronie*. Paris : Projet ELICO Publications, p. 14-30.
<http://elico.linguist.univ-paris-diderot.fr/livre-elico.html>

QUELQUES *QUELQUE(S)* EN LATIN¹

B. Bortolussi
UMR ArScAn, équipe THEMAM
Paris Ouest Nanterre-La Défense

bernard.bortolussi@u-paris10.fr

Résumé

Les termes latins recouvrant les emplois du français *quelque(s)* sont très variés et en quasi distribution en fonction des contextes syntaxiques et pragmatiques. Trois formes de pluriel : *aliquot*, *quidam* et *aliqui* se répartissent les emplois de *quelques*. De même, trois formes de singulier *quidam*, *aliquis* et *quis* renvoient respectivement au [spécifique, connu], au [spécifique, inconnu] et au [non spécifique]. *Quis* s'oppose également à un autre indéfini, *quisquam*, en contexte négatif. L'évolution en latin tardif montre une tendance à la confusion entre les différents indéfinis précédents, ainsi qu'une concurrence avec le distributif *quisque* et les indéfinis de Libre Choix, dont *qualiscumque/qualisque*.

1 Introduction

Il n'existe pas en latin d'ancêtre direct du français *quelque(s)* (cf. Combettes 2004) ou de l'italien *qualche* ; en revanche, il existe un contingent important d'indéfinis recouvrant les emplois de *quelque(s)*² : *quis*, *quisquam/ullus*, *aliquis*, *quidam*, *quispiam*...

- (1) a. *ensor aliusue quis magistratus* (CIL 1², 593,144)
« un censeur ou quelque autre magistrat »
b. *Est quidam homo* (Plaut. *Cist.* 735)
« il y a quelque homme »
c. *At quis appellat ? Magistratus aliquis ?* (Cic. *Verr.* 2, 4, 146)
« Mais qui forme cet appel ? Quelque magistrat ? »
d. *Hunc si ullus deus amaret* (Plaut. *Bacch.* 818)
« Si quelque dieu l'aimait »
e. *si quispiam det qui manus gravior siet* (Plaut. *Pseud.* 784)
« si quelqu'un donnait de quoi rendre ma main plus lourde »

Ces indéfinis sont pour la plupart morphologiquement apparentés entre eux, remontant à un thème commun *qui-*, renforcé de diverses manières et bien attesté dans les autres langues indo-européennes anciennes. Une autre particularité morphologique est la quasi

¹ Le présent texte reprend une communication présentée à la journée d'étude de Nancy du 23 mai 2008. Il a été complété en tenant compte du travail de Bertocchi & *alii* (à paraître), Il a également bénéficié des commentaires et observations de Lucia Tovena et d'Alessandra Bertocchi, Mirka Maraldi et Anna Orlandini – que je remercie –, au travail desquelles on se reportera pour avoir une présentation complète des indéfinis en question.

² Nous proposerons de manière (presque) systématique une traduction par « quelque, quelqu'un », même si d'autres traductions sont aussi pertinentes, voire meilleures.

indifférenciation entre adjectif³ et pronom ; nous partirons de l'hypothèse que moyennant cette distinction morphologique adjectif et pronom ont des comportements semblables – à la différence justement de *quelque* et *quelqu'un*.

La grande variété des formes relevées sous (1) pourrait laisser penser que là où le français emploie le seul *quelque(s)* le latin dispose de termes clairement distingués pour la quantification existentielle⁴. Pour simplifier et pour reprendre les critères d'Haspelmath (1997) et la présentation de Bertocchi & alii (à paraître), disons que *quis* s'emploie pour le non-spécifique, *aliquis* pour le spécifique inconnu et *quidam* pour le spécifique connu. *Quisquam/ullus* se combinent avec des négations explicites ou figurent dans des contextes à orientation négative. Et enfin *quispiam* semble concurrencer les indéfinis précédents.

Dans la perspective essentiellement contrastive de cette présentation, je partirai du français et de la distinction bien établie entre le pluriel *quelques* et le singulier *quelque*. Nous verrons dans une première partie que plusieurs indéfinis sont employés en latin pour exprimer la pluralité indéfinie recouverte par *quelques*. La seconde partie, consacrée au singulier, retrouve un sous-ensemble des indéfinis précédents, tout en offrant un tableau bien plus complexe, faisant intervenir des formes sensibles à la présence de termes négatifs. J'évoquerai en dernier lieu l'évolution de ces indéfinis dans la latinité tardive, avec une attention particulière pour l'émergence des formes apparentées à *qualis*, dont on sait qu'il est l'ancêtre de *quelque* via *quel que*.

2 Quelques *quelques*

Nous commencerons par l'expression de la quantité dénombrable indéterminée correspondant aux lectures de *quelques*. De manière assez comparable au français, le latin a employé pour la quantité dénombrable indéterminée des pronoms existentiels au pluriel⁵.

Le latin dispose d'un indéfini invariable spécialisé dans l'expression de la pluralité indéterminée : *aliquot*. Par ailleurs, comme *quelques* en français, deux indéfinis existentiels peuvent être employés au pluriel : *aliqui* et *quidam*. A l'indétermination de la quantité s'ajoute une indétermination concernant la référence des éléments concernés : *aliqui* désigne une pluralité d'éléments dont l'existence est présupposée, mais dont l'identité n'est pas connue ; en revanche *quidam* désigne un sous-ensemble d'éléments connus, mais dont l'identité n'est pas donnée.

2.1 *Aliquot*

Formé comme *aliqui*, par composition de *ali(us)* « autre » et d'une forme issue du thème *qu-*, *aliquot* est indéclinable et compatible seulement avec des N pluriels. Il indique une quantité indéterminée, qui se situe à un nouveau intermédiaire ; Bertocchi & Maraldi (2009) nomment ce genre d'indéfinis *mid-scalars quantifiers* ; ils se comportent alternativement en latin

³ Nous ne nous prononçons pas ici sur la nature des termes décrits : ils sont considérés par la tradition grammaticale comme des déterminants, bien que cette position puisse être critiquée dans ma mesure où leur comportement syntaxique n'est guère différent des adjectifs dits qualificatifs. Deux arguments peuvent cependant être avancés : ces indéfinis sont historiquement apparentés aux interrogatifs et aux relatifs, avec lesquels ils partagent des spécificités morphologiques ; ils ont également en commun d'être systématiquement adjectifs et pronoms et de ne pas différencier (ou très peu) formes adjectivales et formes pronominales.

⁴ L'opposition entre existentiels et quantitatifs est une simple commodité terminologique, renvoyant à divers classements des indéfinis. Dans le détail, elle est inappropriée. Nous verrons par exemple que *quis*, qui n'apparaît pas dans les phrases existentielles, ne devrait pas être qualifié ainsi.

⁵ Voir en dernier lieu Bertocchi & Maraldi (2009) sur les indéfinis quantitatifs.

comme des cardinaux et comme des proportionnels. Un effet argumentatif (3a et b) peut être associé à *aliquot* : la quantité, qu'elle soit très faible ou relativement importante, est significative et doit être tenue pour non négligeable.

a) Adjectif (combinable avec d'autres déterminants)

- (2) *M. Volscius Fictor, qui ante aliquot annos tribunus plebis fuerat* (Liu. 3,13,)
« M. Volscius Fictor, qui avait été tribun de la plèbe quelques années auparavant »
- (3) a. *Quis dicere audeat uera omnia esse somnia ? 'aliquot somnia uera' inquit Ennius 'sed omnia non necesse est'* (Cic. *diu.* 2,127)
« Qui oserait dire que tous les rêves sont vrais ? 'quelques/un certain nombre de rêves sont vrais', a dit Ennius, 'mais pas nécessairement tous' »
b. *saltem aliquot dies / profer, dum proficiscar aliquo, ne uideam.* (Ter. *Andr.* 328)
« Diffère-le au moins de quelques jours, que j'aie le temps de partir quelque part, pour ne pas en être témoin. »

En (2) *ante aliquot annos* indique un intervalle pas très grand, mais indéterminé, sans effet argumentatif particulier. En (3a) *aliquot* peut désigner un nombre important, s'opposant cependant à *omnia* ; en (3b) la quantité est faible, mais considérée par le locuteur comme quand même satisfaisante, comme l'indique l'adverbe argumentatif *saltem* « au moins ».

b) Pronom (animé)

L'emploi pronominal est assez rare ; *aliquot* reprend dans ce cas un SN précédemment introduit pour désigner un sous-ensemble d'éléments dont le nombre est indéterminé :

- (4) a. *cum militarent aliquot apud Romanos* (Liu. 23,4,7)
« alors que quelques uns combattaient dans les rangs des Romains »
b. *aliquot primo impetu percussi caesique sunt* (Liu. 23,44,4)
« quelques uns furent atteints et tombèrent au premier assaut »

Aliquot reprend dans les deux exemples un sous-ensemble d'individus précédemment mentionnés.

2.2 *Quidam* : pluralité indéfinie d'individus spécifiques⁶ et connus du locuteur

Quidam peut être rapproché du français *certain*, en ce qu'il désigne un sous-ensemble d'éléments identifiables, dont seule la cardinalité reste indéterminée :

- (5) a. *apud quosdam ueteres auctores non inuenio Lucretium consulem* (Liu. 2,8,5)
« chez quelques/certains historiens anciens je ne trouve pas mention de Lucretius comme consul »
b. *Video enim esse hic in senatu quosdam qui tecum una fuerunt* (Cic. *Catil.* 1,8)
« J'en vois en effet ici au sénat quelques-uns/certains qui étaient avec toi »

⁶ Dans la terminologie d'Haspelmath (1997), spécifique signifie que l'existence d'une référence particulière est présupposée ; l'identité du référent peut être connue ou non.

Dans l'exemple (5b), Cicéron évite de désigner nommément les complices de Catilina, bien qu'il les connaisse ; il en va de même pour les sources historiques qu'évoque Tite-Live.

2.3 *Aliqui* : pluralité indéterminée d'individus spécifiques inconnus du locuteur

Au pluriel, *aliqui* désigne un sous-ensemble d'éléments spécifiques dont la cardinalité n'est pas définie, mais, contrairement à *quidam*, leur identité n'est pas connue de l'énonciateur :

- (6) a. *Cum cotidie aliqui eorum caderent* (Liu. 38,29,9)
 « Alors que chaque jour quelques-uns d'entre eux tombaient »
 b. *ex illo ipso numero nauarchorum aliqui uiuunt* (Cic. Verr. 2,5,21)
 « dans ce groupe même des navarques quelques-uns sont vivants »

Les exemples précédents explicitent l'ensemble de départ sous la forme d'un complément partitif (*eorum, ex illo ipso numero nauarchorum*).

Paradoxalement, *aliqui* est également utilisé en combinaison avec un numéral :

- (7) a. *quemadmodum dicuntur aliqui tres amici aut tres propinqui aut tres uicini* (Aug. trin. 7,6)
 « comme on parle de trois amis ou de trois parents ou de trois voisins »
 b. *Contineo me ab exemplis. Graecis hoc modicum est : Leonidas, Epaminondas, tres aliqui aut quattuor* (Cic. fin. 2,62)
 « J'arrête avec les exemples. Chez les Grecs ils sont peu nombreux : Leonidas, Epaminondas, quelques trois ou quatre autres. »
 c. *Elleborum potabis faxo aliquos uiginti dies* (Plaut. Men. 950)
 « je ferai en sorte que tu boives de l'ellébore pendant quelque vingt jours »

La quantité est au départ déterminée ; c'est l'identification des éléments qui ne l'est pas : dans l'exemple (7a), la Trinité est comparée à des trios d'individus non identifiés. Mais de la non identification des individus, on glisse à l'approximation concernant le nombre lui-même, comme en (7b) : Cicéron laisse légèrement indéterminé le nombre des grands hommes tempérants, incapable de citer sur le moment l'ensemble de la liste. En (7c) la menace porte sur une période indéterminée de l'avenir, dont seule l'étendue est connue (20 jours consécutifs) ; mais il est possible que la durée de la cure à base d'ellébore soit en fait elle-même approximative. A l'indétermination sur l'identité, on ajoute l'indétermination sur la quantité : la quantité initialement parfaitement définie s'est teintée d'approximation, comme cela se produit avec des adverbes comme *paene* « presque », *circa* « environ » etc. Le changement de statut qui s'est opéré en français pour *quelque*, devenu adverbe invariable⁷, ne s'est pas produit en latin, puisque l'accord continue de se faire avec le nom (*aliquos dies* : acc. pl).

3 Quelques *quelque*

Il suffit de comparer les *implicational maps* du latin et du français proposées par Haspelmath (1997 : 69) pour s'apercevoir que les emplois recouverts par *quelque* sont distribués entre plusieurs indéfinis latins : *quidam, aliquis, quisquam/ullus*, auxquels il faudrait ajouter *quis*. Cette comparaison mérite d'être affinée. On constate d'abord que *quelque* au singulier appartient à un registre soutenu, ce qui n'est pas le cas de ses correspondants latins. En outre

⁷ Cf. Grevisse (1998) § 709, p. 189.

la distribution de ces formes est certes fonction de leur mode de référentialité et de la position de l'énonciateur par rapport à l'énoncé, mais intervient également un critère syntaxique qui contraint l'emploi et l'interprétation de *quis* et *quisquam*, particulièrement la présence d'une négation. Ces contraintes sont assez différentes de celles qui permettent l'occurrence de *quelque* : contrainte d'ignorance, d'inférence, contextes modaux etc.⁸

Nous examinerons d'abord les indéfinis qui se partagent la zone gauche de l'*implicational map* d'Haspelmath : *quidam* (*specific known*), *aliquis* (*specific*) et *quis* (*non-specific*), que j'introduis à la suite d'Anna Orlandini. Nous verrons que leurs emplois ne sont pas uniquement déterminés par leur mode de référentialité existentielle.

Quis et *quisquam* sont traditionnellement considérés en distribution complémentaire suivant le type de négation. En réalité les deux indéfinis peuvent s'opposer directement, par exemple dans les conditionnelles ; comme l'a montré Orlandini (2001), *quisquam* a en outre un emploi pragmatique qui est lié à une orientation négative de l'énoncé.

3.1 La tripartition *quidam* / *aliquis* / *quis*

La tripartition évoquée initialement entre spécifique connu (*quidam*), spécifique inconnu (*aliquis*) et non-spécifique (*quis*) est abondamment illustrée. Elle ressort notamment de leur opposition dans des contextes comparables, par exemple dans les conditionnelles :

- (8) a. *Si qui alibi motus extitisset* (Liu. 6,32,4)
 « Pour le cas où se serait produit ailleurs quelque soulèvement »
 b. *Quod si uos aliquis casus conducet in unum, / Mente memor tota, quae damus arma, tene.* (Ou. rem. am. 673)
 « Si quelque hasard vous réunit l'un et l'autre dans le même lieu, n'oublie pas de faire usage des armes que je te donne »
 c. *Si honos quidam, senatus concordiae consulam.* (Cic. prou. 47)
 « S'il s'agit de quelque distinction honorifique, je veillerai à préserver l'unité du Sénat. »

En (8a) il est question de l'éventualité d'un soulèvement, soulèvement qui ne peut donc être spécifique (il n'est d'ailleurs pas exclu qu'il y en ait plusieurs), ni à plus forte raison connu. En (8b) *aliquis* suppose l'existence effective d'une circonstance favorable (*casus*), mais son identification n'est pas possible. En (8c), Cicéron sait évidemment quels honneurs doivent être attribués à César, mais il néglige de les nommer pour en dévaluer l'importance.

Cette complémentarité est cependant en partie réductrice, et ce pour trois raisons :

a) Les indéfinis précédents peuvent apparaître simultanément, sans qu'il soit toujours facile de justifier leur occurrence d'après les critères évoqués :

- (9) a. *si quis referat mihi casus Vlixen / aut aliquem e sociis, in quem mea saeuat ira* (Ou. met. 14,187)
 « si quelque hasard me ramenait Ulysse ou quelqu'un de ses compagnons, contre lequel ma colère pourrait sévir »
 b. *Si quid est in me ingeni, iudices, ... aut si qua exercitatio dicendi, ... aut si huiusce rei ratio aliqua ...* (Cic. Arch. 1)
 « S'il est en moi, juges, quelque talent, ... ou quelque habitude de la parole, ... ou enfin quelque connaissance de cette affaire ... »

⁸ Cf. Jayez & Tovenà (2005) et (2008).

La distinction entre spécifique (*aliquem*) et non spécifique (*quis*) est pertinente en (9a), dans la mesure où *quis* désigne un individu virtuel, voire une pluralité d'individus, tandis qu'*aliquem* désigne un individu certes non-identifiable, mais appartenant à un ensemble dont l'existence est présupposée. Il semble difficile en revanche de considérer (en 9b) *ratio aliqua* comme plus ou moins spécifique que *quid ingenii* ou *qua exercitatio*⁹. Les facteurs stylistiques et en particulier de cadence rythmique peuvent jouer un rôle dans les choix lexicaux, en opposant forme faible (*quis*) et forme forte (*aliquis*).

b) Ils présentent des emplois qui ne relèvent pas de la quantification existentielle et qui les font dériver vers des emplois dans lesquels ils ne sont pas ni en concurrence, ni en opposition (cf. infra 2.1.2).

c) Leur distribution se croise avec celles d'autres indéfinis, à commencer par *quispiam*¹⁰, mais aussi avec les indéfinis relevant soit du Libre Choix (*quiuus*), soit des TPN (*quisquam/ullus*). Toujours dans la même combinaison avec *si*, on rencontre en effet *quiuus*, *quisquam/ullus* :

- (10) a. *si tu solus aut quiuus unus cum scuto et gladio impetum in me fecisset* (Cic. *Caec.* 62)
 « si toi tout seul ou quelqu'un/qui que ce soit d'autre m'avait attaqué avec un bouclier et une épée »
 b. *Si quisquam huius imperii defensor mori potest* (Cic. *Balb.* 49)
 « Si quelqu'un peut mourir en défenseur de cet empire »
 c. *Si ullum uerbum faxo* (Plaut. *Men.* 156)
 « Si je prononce quelque parole »

Leurs conditions d'emploi ne relèvent certes pas d'un même niveau d'analyse ; (10b) et (10c) présentent par exemple une orientation négative : le locuteur juge invraisemblable ou peu souhaitable que l'hypothèse soit vérifiée. Il n'en reste pas moins que la finesse des oppositions dans certains contextes a tendu à s'affaiblir pour aboutir à une concurrence effective, comme le montrent les évolutions en latin tardif¹¹.

Examinons à présent ces trois indéfinis, en suivant la cartographie d'Haspelmath.

Quidam

a) spécifique, connu du locuteur :

- (11) *Est quidam homo, qui ait illam se scire ubi sit* (Plaut. *Cist.* 735)
 « Il y a un homme qui dit qu'il sait où elle est »

Ses propriétés le rendent particulièrement adapté aux phrases présentationnelles¹². Peu importe ici l'identité de l'individu.

b) avec un nom propre, il indique que seule l'identité de l'individu est connue, ce qui suppose que pour le reste on aurait affaire à un individu spécifique non connu (français *un certain*)¹³ :

⁹ Il est possible de considérer que *aliqua ratio* a ici la valeur de quantité minimale : « au moins quelque connaissance » cf. (16).

¹⁰ Cet indéfini, rare dès l'époque archaïque, semble surtout concurrencer *quis*. Il ne sera pas traité ici ; on se reportera à Bertocchi & *alii* pour une présentation plus détaillée.

¹¹ Cf. Bertocchi & *alii* et Bortolussi (2009).

¹² Cf. Rosén (1998).

- (12) *Erat Pipa quaedam* (Cic. Verr. 2,5,81)
« Il y avait une certaine Pipa... »

Selon l'analyse de H. Rosén (1998: 729), *quidam* « dé-définirait » le N, avec un effet sémantique secondaire : l'ironie et la dépréciation, lorsque l'individu est en réalité bien connu¹⁴.

c) avec N abstrait, il construit la fiction d'un ensemble d'occurrences de la même qualité, ensemble duquel est extrait un élément qui n'est pas clairement désigné. L'effet interprétatif obtenu se rapproche de l'évaluation ; *quidam* vise la limite à partir de laquelle la propriété est parfaitement remplie¹⁵ :

- (13) *nascitur ex adsiduitate laborum animorum hebetatio quaedam et languor* (Sen. dial. 9,17,5)
« naît de l'acharnement au travail une sorte de lenteur et de langueur intellectuelle »

De manière générale *quidam* (au singulier) ne se combine que très difficilement avec négation ; il n'apparaît guère que dans les dénégations d'implicature (Geurts 1998 : 294) :

- (14) *non solum autem moechandum non est, quod facit non quidam, sed omnis, qui dimittit uxorem suam et ducit alteram* (Aug. adul. 1,24,30)
« non seulement il ne faut pas commettre d'adultère, ce que fait non pas un individu, mais quiconque répudie son épouse et en prend une autre »

Aliqui(s)

Formé de l'indéfini *quis* et de *ali-* (cf. *alius* "autre"), *aliquis* présuppose l'existence de l'individu auquel il réfère.

a) Il s'emploie essentiellement dans des phrases assertives, et particulièrement dans les phrases existentielles (15a) ou présentationnelles (15b)¹⁶ :

- (15) a. *Fuit aliquis fatalis casus* (Cic. Phil. 6,19)
« Il s'est produit un coup du sort »
b. *est aliquis, qui se inspici, aestimari fastidiat* (Liu. 6,41,2)
« voilà quelqu'un qui refuse de se laisser examiner, de se laisser évaluer »

Plusieurs entités sont parfois susceptibles de valider la proposition, de telle sorte que, comme le français *quelque*, on a un élargissement à un ensemble d'individus (cf. Jayez et Tovenia 2008). *Aliquis* se rapproche alors des indéfinis de Libre Choix (Free Choice), *quiuvis* et *quilibet* :

- (16) *miser cordia, odio, motu animi aliquo perturbatos (iudices)* (Cic. Brut. 200)
« (des juges) remués par la pitié, par la haine, par quelque autre/n'importe quelle passion »

Cet effet interprétatif est particulièrement sensible en combinaison avec *unus*¹⁷ :

¹³ Suivant Serbat (1984), repris par Touratier (1994 : 57), *quidam* suggérerait une pluralité qui diluerait l'individualité d'une personne parfaitement identifiée, ce qui produirait un effet dépréciatif.

¹⁴ Bertocchi & *alii* parlent de « semantic enrichment implicature ».

¹⁵ « The behavior of *quidam* ... is thus similar to that of a "hedge. » (Bertocchi & *alii*).

¹⁶ Cf. Rosén (1998).

¹⁷ Cf. Hofmann & Szantyr (1965 : 211) et Bertocchi & *alii* (note 32).

- (17) a. (*argumenta*) *siue plura sunt, siue aliquod unum* (Cic. *de or.* 2,292)
 « (les arguments), qu'il y en ait plus ou qu'il y en ait un »
 b. *Haec uitia unus aliquis inducit, ... ceteri imitantur* (Sen. *ep.* 114,17)
 « Ces défauts, il y en a un qui les introduit, les autres l'imitent »

Peu importe l'identité, seule compte l'existence minimale d'une entité satisfaisant la prédication.

b) A côté de l'emploi existentiel, *aliquis* présente un emploi qu'on peut qualifier de quantitatif ; il indique un degré non défini, mais en tout cas supérieur à « aucun » et inférieur à « tous » :

- (18) *pupillo ... qui iam aliquem intellectum habent ; ... pupilli nullum intellectum habent* (Gaius 3,10,9)
 « le petit enfant qui a déjà quelque (= un certain degré de) conscience ; ... les enfants n'ont aucune conscience »

Comme *quelque*, *aliquis* est rare dans une phrase négative. Il présente cependant des différences sensibles, qui excluent d'en faire un *anti-negative item* (Corblin 2004). On peut distinguer les comportements suivants :

a) insensibilité à la négation :

- (19) *Quod incredibilius uidetur, id concedis, aliquem in maximis et continuis doloribus non esse miserum, esse etiam beatum ... Atqui si uirtus potest efficere ne miser aliquis sit, facilius efficiet ut beatissimus sit* (Sen. *ep.* 92,15)
 « Ce qui paraît plus incroyable, tu l'admet : que quelqu'un dans de très grandes et perpétuelles souffrances n'est pas malheureux, et est même heureux. Pourtant si la vertu peut faire en sorte que quelqu'un ne soit pas malheureux, elle fera en sorte plus facilement qu'il soit parfaitement heureux »

Malgré sa portée apparente sur l'ensemble de la proposition¹⁸ (depuis la position COMP), *ne* n'affecte pas l'interprétation d'*aliquis*, alors qu'elle affecte celle de *quis* dans une combinaison identique (cf. *infra quis*) : *ne quis miser sit* signifierait « que personne ne soit malheureux ».

Dans les dénégations, *aliquis* reste pareillement insensible à la négation (cf. Szabolcsi 2004) et on n'observe pas d'effet scalaire :

- avec dénégation de proposition (= négation polémique in Orlandini 2001) :

- (20) *Non aliquis socios rursus ad arma uocat* (Ov. *rem.* 281)
 « Il n'est pas vrai qu'il y ait quelqu'un qui appelle encore aux armes ses compagnons »

Bien que logiquement équivalente à « il est vrai qu'il n'y a personne qui appelle », la proposition est d'abord la négation de l'assertive existentielle : *aliquis socios rursus ad arma uocat* « il y a quelqu'un qui appelle encore aux armes ses compagnons ».

- avec dénégation d'implicature (Geurts 1998 : 294) :

- (21) *non enim declamatorem aliquem de ludo, sed doctissimum quaerimus* (Cic. *Or.* 47)

¹⁸ Une telle construction pourrait relever en fait d'un phénomène de portée intermédiaire.

« ce n'est pas quelque déclamateur d'école que nous recherchons, mais un savant accompli »

b) sensibilité dans l'emploi quantitatif, ce qui conduit Orlandini (2001) à le traiter comme un TPN, comparable au français « le moindre » :

- (22) *qui neque exercitationis ullam uiam neque aliquod praeceptum artis esse arbitrentur* (Cic. *de or.* 1,14)
 « en hommes qui n'imaginaient pas qu'il y eût dans cet art ni quelque loi, ni le moindre principe »

Qui(s), non-spécifique, enclitique

Quis est très rare dans les assertives ; il s'agit de contextes modaux ou épistémiques, ne présupposant pas l'existence :

- (23) a. *Dixerit quis* (Cic. *off.* 3,76) « quelqu'un dira » / « quelqu'un pourrait dire »
 b. *Filiam quis habet, pecunia opus est ; duas, maiore* (Cic. *parad.* 6,44)
 « Quelqu'un a une fille, il lui faut de l'argent ; (en a-t-il) deux, (il lui en faut) davantage »
 = *qui filiam habet, pecunia opus est* « qui a une fille a besoin d'argent » ; cf. *Qui placebunt aut custodi aut quis ... emerit* (Cat. *agr.* 145,1) « qui plairont ou au surveillant ou à celui qui aura acheté / à l'éventuel acheteur »
 = *quicumque filiam habet ...* « quiconque a une fille »
 = *si quis filiam habet ...* « si on a une fille »

L'immense majorité des emplois voit la combinaison et l'adjacence de *quis* avec un autre constituant : adverbe interrogatif (*num quis*), négation (*ne quis*), conjonction, surtout conditionnelle, et parfois temporelle (*ut quis, si quis*)...

Cette contrainte syntaxique évoque fortement les TPN ; il doit alors être comparé à *quisquam/ullus* (cf. *infra* 3.2).

Quis se comporte comme une variable adjointe au constituant déterminant la modalité de la phrase.

a) *num quis (numquis) ?* ou *an quis ?* (question totale à orientation négative)

- (24) *An quid est homini Salute melius ?* (Plaut. *Asin.* 717)
 « Y a-t-il quelque chose/rien de meilleur pour l'homme que la Sauvegarde ? »
- (25) a. *numquis testis Postumum appellavit ?* (Cic. *Rab.* 10)
 « Y a-t-il quelque témoin pour accuser Postumus ? »
 b. *num quis uestrum ad uim, ad facinus, ad caedem accommodatus est ? nemo.* (Cic. *leg. agr.* 3,16)
 « Est-ce que quelqu'un/l'un d'entre vous est porté à la violence, au crime, au meurtre ? Non, personne. »

b) *ne quis (nequis)* « ne ... personne, ne ... aucun »

- injonctions (*ne* introduit les interdictions):

- (26) *lex erat : ne quis Dianae uitulum immolaret.* (Cic. *inu.* 2,31,95)

« La loi était : que personne n'immole un veau à Diane »

- subordonnées introduites par subordonnant à négation incorporée (*ne* est une conjonction négative) :

- (27) a. *edicto uetuit ne quis se praeter Apellen / pingeret* (Hor. ep. 2,1,237-238)
 « il interdit par un édit que personne d'autre qu'Apelle ne le représentât »
 b. *Neiquis eorum Bacanal habuisse uelet* (C.I.L I², 581, ligne 3)
 « Que personne parmi eux n'ait Bacchanal »

c) *si quis* (*siquis*)

Cette même construction recouvre deux valeurs distinctes :

- l'éventualité, qu'elle soit encore ouverte (28a) ou qu'elle appartienne à l'irréel (28b) :

- (28) a. *timorem si quem habetis, deponite* (Cic. Mil. 4)
 « si (jamais) vous éprouvez quelque crainte, bannissez-la »
 b. *si qui accidisset grauior rei publicae casus, si bellum, si morbus, si fames, facile possem defendere* (Cic. Phil. 1,13)
 « s'il était arrivé quelque malheur plus grave à l'Etat, une guerre, une épidémie, une famine, je pourrais facilement vous en protéger »

La différence entre singulier et pluriel ne semble pas cruciale, comme le montre l'alternance dans le même texte :

- (29) a. *si qui alibi motus extitisset* (Liu. 6,32,4)
 « pour le cas où se serait produit ailleurs quelque soulèvement »
 b. *si qui ex Etruria noui motus nuntiarentur* (Liu. 6,22,1)
 « pour le cas où seraient annoncés quelques nouveaux soulèvements depuis l'Etrurie »

- une quantification universelle :

Quis est l'indéfini qui apparaît dans les *donkey sentences*¹⁹ :

- (30) *Pudor si quem non flectit, non frangit timor.* (Publ. Syr. P.45)
 « si la honte n'arrive pas à fléchir quelqu'un, la crainte n'arrive pas à le briser »
 « = quiconque ne plie pas sous l'effet de la honte ne se laisse pas briser par la peur »

Le caractère non spécifique de *quis* le rend particulièrement approprié à des énoncés génériques. Sa simple présence, même en l'absence d'adverbe ou de conjonction induisant l'itération possible ou constante d'un événement, suffit à déclencher la lecture générique, comme en (23b).

La quantification universelle est la lecture préférentielle lorsque *quis* est au pluriel :

- (31) a. *Quinctius haec rettulit ad socios : ... perfugas remittere ac si qui sint capti* (Liu. 32,35,8)
 « Quinctius imposa ces conditions aux alliés : remettre les déserteurs et (tous) les éventuels prisonniers »

¹⁹ Cf. Amsili (2006) pour une présentation du phénomène et Bortolussi (2009) pour sa manifestation en latin.

b. *Dimissis Chaonum Thesprotorumque et si qui alii Epirotae erant praesidiis* (Liu. 43,23,6)

« Après avoir renvoyé les garnisons de Chaonie, de Thesprotie et toutes les autres d'Epire »

Si qui devient un relatif indéfini proche de *quicumque* « tous ceux qui » ; par rapport à ce dernier, qui présuppose l'existence de l'ensemble quantifié universellement, *si qui* reste au niveau de l'éventuel (cf. 31a). La proposition introduite par *si qui* n'est plus simplement une hypothétique, mais devient une relative substantive, comme le montre la coordination avec un SN référentiel²⁰.

La combinaison de *quis* avec *si* ou *ne* aboutit très tôt à un figement, qui va jusqu'à la coalescence. Ce figement est rendu manifeste entre autre par deux phénomènes :

- le placement en bloc du groupe : quelle que soit la position de *ne* dans la chaîne syntagmatique, *quis* reste solidaire

(32) *sacerdos nequis uir eset.* (C.I.L I², 581, ligne 10)
« qu'aucun homme ne soit prêtre. »

- la disjonction du NP : la contiguïté de *quis* avec *si* est prioritaire par rapport à la cohésion superficielle du SN

(33) *si qui accidisset grauior rei publicae casus* (Cic. *Phil.* 1,13)
si quelque malheur.

Si on traite, suivant l'approche initiée par Lewis, *si* comme un quantificateur sur des événements, les combinaisons *si quis* et *ne quis* évoquent fortement une écriture logique du type Opérateur(variable) précédent la proposition proprement dite.

Un autre argument en faveur de cette analyse est l'accumulation des variables en tête de proposition, derrière la conjonction :

(34) *si quis quid quaereret* (Cic. *de or.* 1,102)
« si quelqu'un demandait quelque chose »

3.2 L'opposition *quis* / *quisquam*

Un autre indéfini, *quisquam*, forme renforcée de *quis*, présente des contraintes distributionnelles qui ressemblent à celles de *quis* : il apparaît après l'adverbe interrogatif à orientation négative *num*, après *si* et après les négations²¹. La forme adjectivale *ullus* présente les mêmes caractéristiques ; il s'agit d'une formation de diminutif dérivée de *unus* (« un »).

On voit traditionnellement entre *quisquam/ullus* et *quis* une distribution complémentaire :

- *quisquam*, contrairement à *quis*, n'est pas soumis à une contrainte d'adjacence ;
- les négations entraînant l'apparition de *quisquam* sont les négations de phrases assertives et principalement les formes composées *neque* (« et ne ... pas »), *nemo* « personne ... ne », *nihil* (« ne ... rien ») etc.

Selon les analyses d'Orlandini, *quisquam* et *ullus* présentent deux emplois :

²⁰ Amacker (1974) utilise ce critère parmi d'autres pour établir le caractère « nominal » de *si quis*.

²¹ *Quisquam* s'emploie majoritairement après négation et minoritairement avec *si*, alors que *quis* est également fréquent avec *ne* et *si*.

*quisquam*1, *ullus*1 forclusifs de la négation sémantique, apparaissant donc dans énoncés syntaxiquement négatifs ; *nec quisquam*²² et *neque ullus* sont les équivalents exacts, respectivement, de *nemo* et de *nullus* :

- (35) *nec quemquam uidi qui timeret...* (Cic. *nat. deor.* 1,86)
« et je n'ai vu personne qui craignît... »
- (36) *statuam auream nec in urbe nec in ulla parte Italiae quisquam aspexit* (Val. Max. 2,5,1)
« une statue d'or, personne n'en a vu ni à Rome ni en aucun endroit d'Italie »

Cette équivalence interprétative ne vaut pas avec négation phrastique :

- (37) *Non esse seruos peior hoc quisquam potest* (Plaut. *Asin.* 118)
« Il ne peut pas y avoir d'esclave pire que celui-ci »
≠ *nullus seruos esse peior hoc potest* « aucun esclave ne peut être pire que celui-ci »

- *quisquam*2, *ullus*2 valant une « négation pragmatique, c'est-à-dire apparaissant dans des énoncés syntaxiquement positifs, mais « pragmatiquement négatifs »²³ :

- (38) *Num igitur censes ullum animal ... esse posse ?* (Cic. *diu.* 1,119)
« Crois-tu donc par hasard qu'il puisse y avoir quelque/un/aucun animal qui... »
- (39) *Hunc si ullus deus amaret* (Plaut. *Bacch.* 818)
« Si quelque dieu l'aimait »

Dans les questions rhétoriques introduites par *num* (38), la réponse attendue par le locuteur est négative. En (39), l'hypothèse est présentée par le locuteur comme très peu probable : il y a très peu de chance qu'un dieu puisse l'aimer. Alors que *si quis* ne produit aucune orientation, *si quisquam* est orienté vers la négation.

4 Evolutions et émergences

4.1 Superposition des indéfinis existentiels²⁴

Les différents indéfinis existentiels peuvent apparaître dans la même proposition ; la différence entre spécifique et non-spécifique (cf. 8a) a pu perdre sa pertinence, en particulier dans les énoncés génériques. *Quis*, *aliquis* et *quisquam* semblent par exemple alterner librement dans les textes tardifs :

- (40) a. *Si aliquis alteri aliquid praestiterit de rebus suis* (*Lex Salica* LI,1)
« Si quelqu'un prête quelque chose qui lui appartient à quelqu'un d'autre »
b. *si aliquis ab igne quicquam eripuit* (Greg. Tur. *Franc.* 5,33)
« si quelqu'un a arraché quelque chose aux flammes »

Bertocchi & *alii* donnent également des exemples de superposition entre *quis* et *quidam* chez Grégoire de Tours :

- (41) a. *quae a quibus audiui silere nequeo* (Greg. Tur. *glor. mart.* 7)

²² La forme de neutre *quidquam* équivaut avec négation à *nihil* « rien ».

²³ Cf. Orlandini (2001).

²⁴ Cf. Bertocchi & *alii* (à paraître) : « The weakening of precise distinctions among the various indefinites is a generalized phenomenon in Late Latin. ».

- « je ne peux passer sous silence ce que j'ai entendu dire par certains »
 b. *proderit tibi si quiddam nobis profuturum narraueris* (Greg. Tur. *Franc.* 5,19)
 « il sera avantageux pour toi si tu nous dis quelque chose d'avantageux pour nous »

Les contextes généralisants favorisent également le rapprochement entre *quis* et les indéfinis de Libre Choix :

- (42) *Si quis animal aut caballum uel quemlibet pecus in messe sua inuenerit* (*Lex Salica* IX,1)
 « Si quelqu'un trouve un animal ou un cheval ou n'importe quel bétail sans sa récolte »

Quis et *quisquam* ne sont pas non plus toujours faciles à opposer, car dès les périodes archaïques et classiques ils constituent des variantes apparemment libres dans deux contextes :

- dans les injonctions, directes (43a) ou indirectes (43b) :

- (43) a. *sacerdos nequis uir eset. Magister neque uir neque mulier quisquam eset.* (C.I.L I², 581, ligne 10)
 « comme prêtre qu'il n'y ait aucun homme. Comme maître, qu'il n'y ait aucun homme ni aucune femme »
 b. *Ne ullus modus sumptibus, ne luxuriae sit* (Liv. 34,3,8)
 « Qu'il n'y ait aucune limite aux dépenses, au luxe »

- après l'adverbe interrogatif *num* :

- (44) a. *num quis uestrum ad uim, ad facinus, ad caedem accommodatus est ? nemo.* (Cic. *leg. agr.* 3,16)
 « Est-ce que l'un d'entre vous est prêt à l'usage de la force, au crime, au meurtre ? Non, personne. »
 b. *num ergo quisquam eos misere uixisse dicet, ut non ipse miserrimus ob hoc omnibus uideatur ?* (Sen. *dial.* 12,12,4)
 « est-ce que donc quelqu'un dira qu'ils ont vécu malheureux, sans se faire regarder lui-même comme le dernier des malheureux ? »

Indépendamment de l'indéfini, *num* oriente vers une réponse négative ; l'emploi de *quisquam* se trouve donc en quelque sorte redondant, sauf à considérer que *quisquam* prend dans ce cas une valeur scalaire orientant vers le plus bas degré, « le moindre ».

Il n'est pas surprenant dans ces conditions que les deux indéfinis soient faiblement distingués en latin tardif.

4.2 Extension de *quisque* (« chaque, chacun »)

Le distributif *quisque* apparaît dans des contextes dans lesquels un ensemble d'éléments est construit ou présupposé. En combinaison avec les conjonctions temporelles, et tout particulièrement avec *ut* « quand », il correspond au parcours exhaustif de l'ensemble. Il entre alors, marginalement certes, en concurrence avec *quis*, dont nous avons déjà signalé l'emploi pour la quantification universelle :

- (45) a. *nam ut quis destructior accusator, uelut sacrosanctus erat* (Tac. *ann.* 4,36,3)
 « en effet quand un accusateur était mordant, il était pour ainsi dire sacro-saint »
 = tout accusateur mordant était pour ainsi dire sacro-saint

- b. *Vt quisque acciderat, eum necabam illico.* (Plaut. *Poen.* 486)
 « A chaque fois qu'il en tombait un, je le tuais sur le champ »
 = je tuais sur le champ tous ceux qui tombaient

Par un cheminement inverse *quisque* rejoint *quis*, mais aussi les indéfinis de Libre Choix²⁵, comme indéfini référant à un individu quelconque, sans extension à tout un ensemble :

- (46) *cum quisque de eo procul et abditae quicquam locutus fuisset mali* (Greg. Tur. *Franc.* 9,6)
 « lorsqu'on/quelqu'un avait dit quelque mal de lui de loin et par derrière »

4.3 Emplois de *qualis* (« quel ») et de ses dérivés

Bien que le latin ne présente pas d'ancêtre direct du français *quelque*, on peut se demander si *qualis*, qui constitue l'étymon partiel de *quelque*, a connu en latin une évolution l'amenant de son statut de comparatif-corrélatif vers celui d'indéfini existentiel. Seraient également concernés des dérivés de *qualis*, comme *qualiscumque*, qui a été repris sous la forme *quelconque*, et le surprenant *qualisque*, qui évoque forcément *quelque*.

Qualis

L'ancêtre morphologique de *quel* présente la même valeur qualitative que son descendant et s'emploie dans des comparatives (47a) en corrélation avec *talis* et dans les interrogatives²⁶ (47b) :

- (47) a. *Talis per omnem uitam fuit, qualis in funere* (Sen. *dial.* 6,2,4)
 « Elle fut durant toute sa vie telle qu'elle le fut lors des funérailles »
 b. *Verum meam uxorem, Libane, scis qualis siet.* (Plaut. *Asin.* 60)
 « Mais ma femme, tu sais, Libanus, comment elle est. »

Dans tous les cas *qualis* est subordonnant ; il ne se combine pas avec d'autre subordonnant comme le fait *quel* dans l'emploi concessif (*quel que soit*).

Qualiscumque

L'adjonction de *cumque* aux pronoms-adjectifs et adverbess indéfinis leur donne une valeur d'indéfinis de Libre Choix : *quicumque* « qui que ce soit qui », *quandocumque* « n'importe quand ». Le composé *qualiscumque* est d'abord un subordonnant avant d'évoluer vers un emploi de pronom-adjectif indéfini.

- Pronom relatif :

- (48) *homines beneuoli, qualescumque sunt* (Cic. *Att.* 14,14,5)
 « les hommes de bonne volonté, quels qu'ils soient »

Avec le subjonctif, *qualiscumque* peut avoir une valeur concessive :

- (49) a. *qualemcumque speciem quae fuerit in bestiis* (Colum. 7,2)
 « quelle que fût la qualité qui se trouvât dans les bêtes »
 b. *qualiscumque is foret, qui modo esset Herculi stirpe generatus* (Cic. *rep.* 2,24)
 « quel qu'il fût, pourvu qu'il fût de la race d'Hercule »

²⁵ Hofmann & Szantyr (1972: 199) voient un rapprochement entre *quisque* et *quivis*, mais expliquent aussi la superposition entre *quis* et *quisque* par l'affaiblissement de la finale *-que*. Cf. en dernier lieu la synthèse de Bertocchi & alii.

²⁶ Cf. Comorovski (2004).

- Pronom-adjectif indéfini de Libre Choix : « quelconque, qui que ce soit / n'importe quel, n'importe qui »

- (50) a. *exiguo et qualicumque pabulo contentus* (Colum. 7,1)
 « se contentant d'une maigre ration de n'importe quel fourrage »
 b. *contenta qualicumque principe* (Tac. *hist.* 1,11,2)
 « se satisfaisant de n'importe quel prince »

Dans cet emploi, *qualiscumque* se rapproche, en latin tardif, de *aliquis* :

- (51) a. *si tamen est in te qualiscumque castitas* (Augustin *contra Iulian.* 2,43)
 « si cependant il y a en toi quelque/une quelconque chasteté » = *aliqua castitas*
 b. *illa habebit qualemcumque locum, tu autem nullum locum* (Augustin *serm.* 354)
 « elle aura quelque lieu et toi aucun »

Dans ce dernier exemple, à rapprocher de (17), l'opposition entre *qualiscumque* et *nullus*, incite à penser que *qualiscumque* a essentiellement une valeur existentielle.

4.4 Apparition de *qualisqualis*, *qualisque*

Parmi les différentes formes de renforcement des indéfinis qu'a connues le latin, le redoublement constitue un procédé, semble-t-il, sans cesse productif, comme en témoigne Priscien :

- (52) *tam nomina infinita quam aduerbia, si generalem habent pronuntiationem colligentem uniuersitatem numerorum, de quibus loquitur, geminantur apud Latinos uel assumunt 'cumque', ut 'quisquis' uel 'quicumque', 'qualisqualis' et 'qualiscumque', 'quantusquantus' et 'quantuscumque'.* (Prisc. *GL* 3,135, 11-15)
 « aussi bien les pronoms que les adverbes indéfinis, lorsqu'ils ont une signification générale embrassant la totalité de l'ensemble dont on parle, sont redoublés en latin ou bien prennent *cumque*, ainsi *quisquis* ou *quicumque*, *qualisqualis* et *qualiscumque*, *quantusquantus* et *quantuscumque*. »

Si *quisquis* est ancien, *qualisqualis* et *quantusquantus* ne sont attestés par aucun texte avant la période médiévale.

Par un autre procédé, les formes complexes en *cumque* auraient connu une variante 'courte' en *que* :

- (53) *Inuenitur quisque pro quicumque, qualisque pro qualiscumque. Similiter aduerbia quoque pro quocumque, quaque pro quacumque, quandoque pro quandocumque.* (Prisc. *GL* 3,138,15-17)
 « On rencontre *quisque* à la place de *quicumque*, *qualisque* à la place de *qualiscumque*. De même pour les adverbes : *quoque* à la place de *quocumque*, *quaque* à la place de *quacumque*, *quandoque* à la place de *quandocumque*. »

Quandocumque et *quandoque* semblent de fait interchangeables à l'époque classique, aussi bien comme adverbes indéfinis (« quelque jour ») que comme conjonctions (« à quel moment que »). En revanche *qualisque* n'est guère attesté en dehors des grammairiens²⁷ :

- (54) a. *unde si uelimus secundum latinae linguae proprietates ista discernere more loquendi, nostram uel qualemque scientiam fortasse tenebimus* (Aug. *epist.* 149, 2)

²⁷ Une telle forme, rare et non classique, a pu être corrigée par la tradition manuscrite au point de disparaître presque entièrement. Cf. (51b).

« si donc nous voulons distinguer dans la façon de parler suivant les usages du latin, nous arriverons peut-être à notre sens ou à quelque (autre) sens »

b. *Facile est qualemque (corr. quemque) sibi degere* (Cassiod. *Varia* 4,3)

« il est facile pour quelqu'un/n'importe qui (/chacun) de vivre pour soi »

En tout état de cause, *qualisque* ne peut être phonétiquement l'ancêtre de *quelque*.²⁸

Le témoignage de Priscien atteste également de la superposition, déjà mentionnée, entre *quisque* et les indéfinis exprimant la quantification universelle, comme *quicumque*.²⁹

5 Conclusion

La solution de continuité entre les indéfinis latins et les indéfinis des langues romanes n'est peut-être pas aussi radicale que le matériel lexical le laisse paraître. L'étendue des emplois recouverts par *quelque(s)* s'observe également en latin pour *aliquis*, lequel s'est étendu progressivement à tout le champ de *quis*, *quisquam* ou *aliquot*, à l'exception dans un premier temps des contextes négatifs, comme si la polyvalence prenait le pas sur la répartition fonctionnelle illustrée par le latin littéraire classique. Il ne s'agit pas uniquement d'une évolution (ou d'une résurgence) du latin dit vulgaire, puisque les auteurs tardifs les plus imprégnés de classicisme (Augustin par exemple) la connaissent et que les grammairiens l'enregistrent.

Aliquis lui-même n'a pas échappé au renforcement morphologique des indéfinis : ses descendants viennent du figement tardif d'*aliquis unus*. L'adjonction d'*unus* à *aliquis* était d'abord destinée à renforcer l'unicité du référent :

(55) a. *in qua re publica est unus aliquis perpetua potestate* (Cic. *rep.* 2,43)

« un état dans lequel une seule personne est dotée d'un pouvoir permanent »

b. *si omnino laborantem in illo opere uirum ab diis adiuuari oportebat, non sufficeret aliquis unus aut aliqua una ?* (Aug. *ciu.* 6,9)

« s'il fallait absolument que le mari à la peine dans cette entreprise soit secouru par les dieux, n'aurait-il pas suffi d'un seul dieu ou d'une seule déesse »

L'affaiblissement d'*unus* et sa mutation vers l'indéfini ont entraîné l'évolution conjointe d'*aliquis unus*.

Références

- Amacker, R. (1974). Latin *si quis* et la distinction entre nom et adverbe, *Cahiers Ferdinand de Saussure* 31,15-35.
- Amsili, P. (2006). Donkey sentence. Dans *Sémanticlopédie: dictionnaire de sémantique*, D. Godard, L. Roussarie et F. Corblin (ed.), GDR Sémantique & Modélisation, CNRS, <http://www.semantique-gdr.net/dico/>.
- Bertocchi, A. et Maraldi, M. (2005). Indefinite pronouns in conditional clauses, *Papers on Grammar IX 1*, 453-466.

²⁸ La conservation d'une telle finale est exceptionnelle en français et motivée par un réemploi du latin, cf. *quelconque* reformé sur *qualiscumque*.

²⁹ Il ne faut pas forcément prendre ce témoignage pour argent comptant. Priscien peut avoir interverti l'ordre des motivations entre morphologie et emplois : la parenté morphologique entre *quisque* et *quicumque* peut être artificielle et remotivée tardivement par le paradigme *cumque/que*.

- Bertocchi, A. et Maraldi, M. (2009). Mid-scalar quantifiers in Latin. Communication à ICLL, Innsbruck, mars 2009.
- Bertocchi, A., Maraldi, M. et Orlandini, A. (à paraître). Quantification. Dans P. Baldi & P.L. Cuzzolin (eds) *New perspectives on Historical Latin Syntax*, Berlin-New York, Mouton de Gruyter.
- Bortolussi, B. (2001). Sur la distinction entre place et position syntaxique en latin : l'exemple de *quis* (quelque, quelqu'un). Dans J.-M. Marandin (ed.) *Cahiers J.-C. Milner*, Paris, Verdier, 99-115.
- Bortolussi, B. (à paraître). *Si quis*. Communication à ICLL, Innsbruck, mars 2009.
- Combettes, B. (2004). La grammaticalisation d'un déterminant indéfini : "quelque" en Moyen-Français, *Scolia*, 18, 9-40.
- Comorovski, I. (2004). Quel. Dans F. Corblin & H. de Swart (éds) *Handbook of French Semantics*, Stanford, CSLI, 131-140.
- Corblin, F. (2004). Quelque. Dans F. Corblin & H. de Swart (eds.) *Handbook of French Semantics*, Stanford, CSLI Publications, 99-107.
- Geurts, B. (1998). The mechanism of denial, *Language*, 74, 274-307.
- Grevisse, M. (1980). *Le bon usage*, Genève, Duculot.
- Haspelmath, M. (1997). *Indefinite Pronouns*, Oxford University Press.
- Hofmann J. & Szantyr, A. (1965). *Lateinische Syntax und Stilistik*, München, Beck.
- Jayez J. & Tovena L. (2008). Free-choiceness and Non Individuation. *Linguistics and Philosophy*, 28, 1-71.
- Jayez J. & Tovena L. (2008). Evidentiality and determination. Dans A. Gronn (ed.), *Proceedings of the 12th Sinn & Bedeutung*, 271--286, Oslo NO.
- Orlandini, A. (2001). *Négation et argumentation en latin. Grammaire fondamentale du latin. Tome VIII*, Louvain, Peeters.
- Rosén, H. (1998). Latin presentational sentences. Dans B. García-Hernández (ed.) *Estudio de lingüística latina*, Madrid, Ediciones Clásicas, 723–742.
- Serbat, G. (1984). *Erat Pipa quaedam ...*, *Revue des Études Latines* 62, 344–356.
- Szabolcsi, A. (2004). Positive Polarity – Negative Polarity, *Natural Language and Linguistic Theory*, 22, 479-532.
- Touratier, Chr. (1994). *Syntaxe latine*, Louvain-Paris, Peeters.